

Cosmopet, 1er congrès international 2025

Le Cosmopet international Congrès 2025 s'est déroulé le 2 et le 3 octobre au château Saint léger à Saint Germain en Laye.



Cette première édition était dédiée à la cosmétique et à la parfumerie pour les animaux de compagnie. Ce rendez-vous unique a rassemblé chercheurs, vétérinaires, formulateurs, fabricants, marques et experts de l'industrie pour échanger sur les tendances, les innovations et les enjeux réglementaires liés à ces produits. Le programme a inclus des conférences et des tables rondes d'échanges.

Les états unis d'Amérique représentent le premier marché mondial pour les animaux de compagnie et la petcaremania a gagné les américains !

Les animaux de compagnie y sont rois: Ils disposent d'hôtels qui leur sont uniquement réservés, ils peuvent voyager en jets privés, se faire chouchouter en centres de massages, se régaler en salons de thé gastronomiques ou bien se retrouver entre copains de jeu au restaurant....

Il n'y a aucune limite pour prendre soin de son loulou ! Preuve en est la marque VUITTON qui propose à ses meilleurs clients VIP la possibilité d'acheter une niche de luxe pour 60 000 euros (collection printemps/été 2025).



Le continent asiatique n'est pas en reste sur le thème de la petcaremania.

En 2023, au Japon, environ 6 millions de chats et de chiens ont été adoptés ce qui représente les deux tiers du nombre de bébés nés.

En 2025, on compte 15,9 millions d'animaux (chats & chiens) contre 13.7 millions d'enfants au Japon!

L'offre en produits cosmétiques pour animaux est très sophistiquée et la tendance est à l'incorporation d'ingrédients reconnus actifs en cosmétique humaine comme par exemple le célèbre acide hyaluronique... Les prestations de service ne sont pas en reste par rapport à ce qui existe aux USA !!

Corinne Rodriguez la créatrice de la marque LOOKCARE a été invitée à une table ronde concernant la formulation des produits cosmétiques pour animaux. La cosmétologue a rappelé le flou juridique concernant l'encadrement de ces produits, la catégorie "produits cosmétiques pour animaux" n'étant pas reconnue à ce jour par la Règlement Européen en vigueur applicable aux produits cosmétiques pour humains.

Elle a souhaité rappeler à l'auditoire en autre la nécessite absolue pour les propriétaires de mettre des gants préalablement à l'utilisation de shampoings vétérinaires traitants contenant des molécules telle de la chlorhexidine digluconate car le pourcentage d'utilisation en médecine vétérinaire excède largement le pourcentage maximal d'utilisation autorisé en formulation cosmétique pour humains.

Disposant d'un retour d'expérience de plus de 25 ans en formulation cosmétiques pour humains et animaux de compagnie, à l'échelle internationale, Corinne a sensibiliser sur le fait que la formulation de produits pour animaux s'avère plus complexe que celle pour les humains et que l'on ne peut en aucun cas s'improviser sur le sujet. La formulation est un métier avec un diplôme associé..

Concernant cette complexité de formulation, Corinne a illustré ses propos en mentionnant parmi ses exemples :

- Le type d'animal, à la multiplicité des races et la diversité des pelages
- La prise en considération de spécificités anatomiques (ex : l'oreille d'un chat versus celle d'un chien) qui contraint à l'identification d'embout adaptés pour les lotions auriculaires en vue d'anticiper les risques de blessures.
- Aux spécificités associés telles que le léchage chez le chat ou bien la problématique de ingrédients dopants pour les chevaux...
- La fréquence d'utilisation des produits et la prise en compte de la surface à entretenir ou à traiter.
- La toxicité chronique aigüe de certains ingrédients tels que de nombreuses huiles essentielles en raison de leur profil toxicologique. Signalons que l'industrie cosmétique pointe du doigt plusieurs huiles essentielles qui font l'objet de diverses études à la demande des autorités. Il faut s'attendre à des décisions réglementaires à court terme et à l'interdiction de plusieurs références...

Le Cosmopet 2025 a été salué pour la qualité des échanges, le rendez-vous est pris pour la seconde édition en 2026, qui aura lieu en septembre à Saint-Raphaël.

Une chose est sûre Corinne et son équipe y seront !



Corinne RODRIGUEZ

Cosmétologue et créatrice de la marque d'excellence LOOKCARE



lookcare@icloud.com



06 14 42 30 70



lookcare.fr

lookcare_fr



LOOK CARE

